CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour la feuille, payable d'avance pour l'année; six piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour toute l'année, lesquelles l'abonné ne vendra pas faire payer à son domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient réglés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENT pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $80; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80.

Les Annonces des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public, à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfice &c. &c., devront payer au taux des annonces ordinaires.

Les Annonces qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double des annonces ordinaires et d'avance.

Une Déduction de 25 pour cent sera faite aux encanteurs, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes de biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c. &c., lui seront portées en compte séparé et au prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payée d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

Les Théâtres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France et de New-York un fort assortiment de marchandises pour la saison et parmi lesquelles on trouve les articles ci-après:

Indiennes françaises, couleurs foncées et claires; do. anglaises, noires, foncées et claires; do. américaines dans les bas prix; Mérinos anglais assortis; Alépines et Etamines noires; Châles d'indienne assortis; Circassiennes noires et en couleurs; Guinguans français sans apprêt; Siamoises do; 3/4 et 4/4; Mousselines suisses unies et brodées; Batistes et toiles de Paris; Mouchoirs batiste unis, brodés et imprimés; Damassés pour nappes et serviettes; Dentelles fil et en bobinet; Bas de coton, blancs, noirs et en couleurs; do. laine, noirs et couleurs; do. et chaussons de coton pour les enfans; Chaussons de laine et de coton pour hommes; Bas de soie noirs et blancs; Chemises et Caleçons de coton et laine; Cravates noires en soie et Italie; Gros de Naples et Gros de Suisse noirs; Soie d'Italie noire 3/4 et 4/4; Serge de soie noire; Gros de Naples laçonnés, noirs et en couleurs; Châles de thibet et mérinos; do. satin et gaze; Echarpe en cachemire et gaze; Ceintures noires et en couleurs; Chalys à petits dessins pour robes; Mouchoirs de soie; Indiennes rouges unies pour rideaux; Bretelles en gomme élastique et laine; Corsets et Japons cordés; Toile à draps, 5, 6, 10 et 1, 3/4; Ouvrés à petits dessins; Linge de table français; Toiles écrues; Cotonnades fortes; do. d'un joli goût; Flanelles blanches et rouges dans les bas prix; do. de Welsh superfines; Basins à meubles; Percales blanches et en couleurs; Courtepointes en piqué; Mouchoirs pour la tête; Fil patenté et d'Orell; Boutons de nacre; Coutils à matelas; Bordures à matelas, Kersey et Satinets. Cotons blancs et écrus, &c., &c.

TOOLE & BARRIERE, 20, rue de Chartres.
25 oct—3

LATASTE & BRULATOUR offrent à vendre reçu récemment.
50 caisses cerises de Gueland de Paris,
55 do liqueurs en cruchons riches, de porcelaine,
65 do prunes à l'eau de vie pauban d'un litre,
200 boites sardines à l'huile de Nantes,
10 caisses conserves diverses de Nantes,
200 paniers de guignolet d'Angers,
300 demi do do do,
70 caisses absynthe Suisse,
200 paniers champagne marque duc de Montebello
200 paniers do do de Joly,
150 caisses chambertin de Poulet père et fils,
50 do vin rougeot do,
50 do Nuit do
20 do vieux Madère,
Ainsi qu'un assortiment général de vins de Bordeaux blancs et rouges en caisses, barriques et demi barriques, eau de vie de Cognac en pipes, demi pipes, quarts et barils
26 oct 17, rue St Louis.

M. DE LIZARDI & Co.
OFFRENT à vendre l'assortiment suivant de marchandises sèches étrangères et du pays, dont une partie a droit au drawback:
LAINAGES.
12 balles lastings; 13 do flanelles vertes; 12 do draps, 5 do do; 3 do draps pour l'été; 20 do couvertures de Londres de Duffil.
TOILES.
4 caisses crêpe; 26 do platilles; 2 do bretagnes d'Allemagne; 7 balles de [illegible]; 16 do florettes, 12 do bramaneses; 1 do couvertures en toile grise; 2 do [illegible] coudre [illegible].
MARCHANDISES DE COTON.
10 balles calicots imprimés, et mousselines françaises; 1 balle robes de mousseline brodée; 1 caisse châles et fichus de do; 4 balles imprimés, 25 do drapé; 40 do burinoses, 35 do batistes; 9 do mousselines, contenant chacune 60 pièces de 12 yards; 7 balles satins, 7 caisses coton à coudre; 3 do bas de coton pour hommes; 14 do coton du pays blanc et écru.
SOIERIES.
59 caisses mouchoirs de soie noire de l'Inde: 5 balles bandanas, 1 do bobinet, 1 caisse mouchoirs de soie en couleurs, 2 do confection de soie; 1 do gros de Naples.
[illegible] ARTICLES DIVERS. [illegible]
VINS.
56 caisses Margaux, 7 do Hermitage; 13 demi barils Malvoisie supérieur; 4 demi barils, et 2 barils vieux Madère de choix; 2 barils et 1 demi do vieux Madère pour le marché de Londres; 17 demi barils vin de liqueur. 11 oct

LES soussignés offrent à vendre, reçu par les derniers arrivages de France—Un grand assortiment de soieries choisies pour la saison, consistant principalement en:
Gros de Naples; Gros de Berlin,
Poult de soie; Satins,
Mérinos français; Schalls Cachemire véritable,
Shalls Tulle neige,
Do Mousseline, laine noire,
Do de soie, coton et laine,
Do Angoras,
Alepine Cachemire,
Lyonnaise (étoffe légère [illegible])
Dentelles et Valenciennes unies,
Mouchoirs batiste, avec vignette en couleur,
Do do brodés, garnis avec valenciennes,
Robes batiste brodées à points de dentelle,
Pointes tulle, noires et blanches,
Pointes linon imprimées,
Pélerines et cols brodés,
Camisoles jaconnat, et batiste,
Gants pour hommes et femmes,
Bas de coton blanc, unis et brodés,
Do soie, unis et brodés, noirs et blancs,
Souliers maroquin pour femmes,
Bottines d'enfants,
Mousselines à divers usages,
Chemises d'hommes en jaconat,
Toiles à drap d'une et deux largeurs,
Casimirs français et anglais,
Indiennes françaises et anglaises,
Do pour rideaux,
Gilets coton tricot pour femmes,
Jupons taille [illegible],
Coton blanc fin anglais,
Parapluies de toutes grandeurs,
Aussi:—Un assortiment de parfumeries assorties, Peignes, Bijouterie, porcelaines, Cristaux et autres articles dont la dénomination serait trop longue.
En magasin, d'importation américaine:
Cotonnade bleue, légère,
Coton d'Appleton, 4/4, indiennes américaines;
Do. Crosed, 3/4;
Indiennes américaines; Fil patenté Nos. assortis, Fil d'Orrell, de do Taylor, num. assortis,
Chaussettes blanches et bleues.
SOULET, VIGNIE & Co.
9 oct Encoignure Royale et St. Louis No. 128

MARCHANDISES FRANCAISES.
LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Amitié, du Havre, les articles suivants:
4 caisses eau de Cologne, grands paubans,
1 dito crême de Perse,
3 dito pommade,
1 dito poudre parfumée,
1 dito mitaines en laine,
4 dito chandeliers plaqués,
1 dito [illegible],
2 dito anneaux à rideaux,
1 dito chemises en indienne,
1 dito [illegible] en soie,
1 dito serviettes avec leurs nappes,
1 dito [illegible],
2 dito bretelles blanches en coton,
1 dito mérinos noir,
1 dito [illegible],
1 dito [illegible] tartans 6/4 et mérinos broché 5/4
1 dito bonnets talle uni, dito avec blonde etc.
1 dito bas de fil d'écosse, unis et brodés,
1 dito de soie noire, unis,
1 dito mouchoirs de batiste, unis, brodés et à bordures,
[illegible] mousseline; dito entre deux mousseline, jaconat et batiste, [illegible] de filoselle noirs, et 1/2 bas de soie [illegible] 7/8 et 4/4, coton, blanc, très élastiques, [illegible] de Cholet, [illegible] blanche 7/4, broderie à [illegible] noir, poult de soie noire et serge [illegible] satin 6/4 extra riche, et une [illegible] articles dont le détail serait trop [illegible]
DUFOUR, frères. No. 101, rue de Chartres.

[illegible] de la meilleure qualité, que [illegible] immédiatement aux bateaux à vapeur [illegible] leurs ordres. W. E. & R. MURPHY, no. 132, vieux Bassin.

[illegible] soussignés, 250 barils eau de vie [illegible] 130 do vin doux; 36 tierçons de do [illegible] de Cadix; 1 caisse de chapeaux. A. M. DE MIRANDA. 80 rue St. Louis.

[illegible] en cuivre—Convenables [illegible] J. R. LORELHE, [illegible] des rues Royale et Douane.

[illegible] LELIEVRE, Libraire, encoignure [illegible] Anne, [illegible] graphie de Mr. Villeré, ancien Gouverneur [illegible] Waterloo, peint par Steuben, gravé par [illegible] par Gros, gravé par Longlois [illegible] gravées et lithographiées, noires [illegible] cérémonie du Sacre de Napoléon [illegible] principes de dessin [illegible] Explication du Maréchal Clausel [illegible] Crayons lithographiques, &c. &c. 29 juin—

VIEUX WHISKEY—40 barils vieux whiskey, 5 barils eau de vie de pêches, A vendre par PUECH & DUPLESSIS, 9 sept rue de la Vieille Levée No. 28.

AVOINE et son de froment—300 sacs [illegible] 19 oct G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

HUILE de lin—60 barils huile de première qualité, à vendre par 19 oct G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

JAMBON—Plats côtés, bout mess, porc, première qualité—40 boucauts de plats côtés de Cincinnati; 60 demi de boeuf à l'usage des familles; 100 barils porc 1re qualité, 250 barillets graisse à vendre par 19 oct G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

PORC pour habitations—Mess M O P O [illegible] vendre par 19 oct HEFFORD & SORGENFREY.

FARINE—100 barils en magasin, à vendre par 19 oct HEFFORD & SORGENFREY.

HUILE de Palma Christi—60 barils, en magasin, à vendre par 19 oct HEFFORD & SORGENFREY.

SUCRE—30 boucauts en magasin, à vendre par 19 oct HEFFORD & SORGENFREY.

DEMANDE—Le soussigné a besoin de trois ferblantiers. B. MUNCH, vieille Levée, entre Ursulines et hôpital, No. 164. 18 oct—3

MADERE—4 Pipes Vieux Vin de Madère, à vendre par BAILEY & ABBOTT, 18 oct 14, rue Bienville.

VIN DE BOURGOGNE—97 Caisses Vieux Vin de Chateaux Margaux; 150 do. Chateau Laffitte, à vendre par BAILEY & ABBOTT, 18 oct 14, rue Bienville.

RIZ—900 Tierçons Riz de première qualité, à vendre par BAILEY & ABBOTT, 18 oct 14, rue Bienville.

GENIEVRE DE HOLLANDE—60 Barils Genièvre de Hollande, de première qualité à vendre par BAILEY & ABBOTT, 18 oct 14, rue Bienville.

SHERRY—30 Pipes et 30 Barriques, à vendre par BAILEY & ABBOTT, 18 oct 14, rue Bienville.

EAU DE VIE DE COGNAC—50 Barils en magasin et à vendre par BAILEY & ABBOTT, 18 oct 14, rue Bienville.

SIROP DE LIMON—150 caisses sirop de limon, reçues et à vendre par ROBERT H. WHITE & Co. 18 oct rue Girod No. 34

FARINE—100 barils Farine superfine, en débarquement et à vendre par HYDE & COMSTOCK. 18 oct

CORDE—400 rouleaux corde de Manille, en magasin et à vendre par BAILEY & ABBOTT. 18 oct 14, rue Bienville.

CHAMPAGNE—90 paniers champagne, marque de "Herdsuck", 60 do de Lafayette; 100 do duc de Montebello; et 200 do d'autres marques, à vendre par 18o BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

BOIS—140,000 pieds bois de pin blanc, à bord du navire Bangor et à vendre par 18 oct BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

WHISKEY allemand—450 barils whiskey, à vendre par BAILEY & ABBOTT.

FARINE—193 barils farine à vendre par 18 oct BAILEY & ABBOTT, 14, Bienville

CHAISES—50 paquets chaises de 1re. qualité, à vendre par 18 oct BAILEY & ABBOTT, 14, Bienville

WHISKEY rectifié—100 barils whiskey rectifié de choix, à vendre par 18 oct JOSEPH LANDIS & Co. 14, Poydras

RESINE—100 barils reçus et à vendre par 18 oct. R. H WHITE—rue Gravier No. 34

MAIS EN GRAIN—Le soussigné vient de recevoir et offre à vendre 1137 sacs Maïs en bon ordre. CHS. BYRNE, 17 oct No. 128, rue Tchoupitoulas.

HUILE—10 barils Huile de lin, et 10 barils Huile à tanner, à vendre pour clore une facture. CHS. BYRNE, 17 oct No. 128, rue Tchoupitoulas.

CHARRUES & HARNAIS—35 Charrues et 4 jeux de Harnais doubles, pour drays, seront vendus à bon marché—S'adresser à CHS BYRNE, 17 oct No. 128, rue Thoupitoulas.

PIMENTO—50 sacs à vendre par 17 oct ROBERT H. WHITE.

PORC & JAMBONS—300 barils Porc Mess; 300 do. do. Clair, 90 boucauts Jambons, Plats Cotés, en magasin et à vendre par YORKE FRERES, 17 oct 65, rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE & CORDES, en débarquement du bateau à vapeur Siam et à vendre par les soussignés: 240 Pièces Toile d'emballage du Kentucky; 207 rouleaux Cordes d'emballage. YORKE FRERES, 17 oct 65, rue du Camp.

CORDE ET FICELLE—100 colis corde, et 30 balles ficelle, en magasin et à vendre par JAMES REED & Co, 17 oct 35, rue Royale.

289 cuirs secs du Mexique, à vendre par A. CAPDEVIELLE & Co. 17 oct 19, rue Toulouse.

20 barriques vin fin, à vendre par A. CAPDEVIELLE & Co. 17 oct 19, rue Toulouse.

100 barils whiskey rectifié, à vendre par A. CAPDEVIELLE & Co. 16 oct 19 rue Toulouse.

AVOINE—85 sacs, en débarquement de l'ex bateaux à vapeur Ceylon et à vendre par GRIVOT & PAIGE, 17 oct 12, rue Poydras.

100 barils whiskey de Monongahela en magasin et à vendre par GRIVOT & PAIGE, 17 oct 12, rue Poydras.

RECU et à vendre par les soussignés; 50 caisses absinthe, 25 do kirshwasser; 20 do vin du Rhin; 100 caisses cerises à l'eau de vie. E. TASTET & A. DELAMARE, 17 oct 92 rue St. Louis.

CAFE DE LA HAVANE—Première qualité (vert) et d'une qualité moyenne, en magasin et à vendre par J. E. SUMNER, 17 oct No. 55, rue du Camp.

A LOUER—Un bureau au second étage, du magasin No. 28, rue Gravier, endroit agréable. S'adresser sur les lieux. 17 oct.

TOILE ECRUE pour chemises et pour draps de 3/4 à 1 1/8, à vendre par E. & J. ANDREWS, No. 32, rue Gravier.

HUILE DE BLANC DE BALEINE et Chandelles, articles de première qualité, à vendre par E. & J. ANDREWS, 17 oct No. 32, rue Gravier.

SUCRE—40 boucauts Sucre de première qualité, en débarquement et à vendre par E. & J. ANDREWS, 17 oct No. 32, rue Gravier.

CAFE—40 sacs Café de la Havane, première qualité, à vendre par E. & J. ANDREWS, 17 oct No. 32, rue Gravier.

EAU-DE-VIE DE CHAMPAGNE—25 quarts Eau-de-vie de Champagne; 20 huitièmes do do, à vendre par ROBERT H. WHITE, 14 oct No. 34, rue Gravier.

VINS de Sicile, de Madère, Sherry et de Marseille-Madère en demi pipes et quarts de pipes, à vendre par DANIEL SOMERS, 14 oct No. 80, rue des Magasins.

VERMICELLE—30 caisses Vermicelle, à vendre par DANIEL SOMERS, 14 oct No. 80, rue des Magasins.

BOEUF—150 barils boeuf de Boston, 50 demi do. en débarquement et à vendre par ROBERT H. WHITE, 13 oct 34, rue Gravier.

HUILE DOUCE—100 paniers huile douce, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 11 oct rue St. Louis No. 27

CERISES—100 caisses cerises à l'eau de vie, venant d'être reçues par le navire Ophir, du Havre, et à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 11 oct rue St. Louis No. 27

VINS—400 quarts vin de Malaga doux; 50 quarts vin de sherry, à vendre par ROBERT H. WHITE, 11 oct rue Gravier No. 34

FLACONS—200 flacons, à vendre par R.H. WHITE, 11 oct rue Gravier No. 34

PORC—30 barils mess porc, à vendre par G. DORSEY, 11 oct rue de la Nouvelle Levée No. 44

GRAISSE—300 barillets graisse, à vendre par G. DORSEY, 11 oct rue de la Nouvelle Levée No. 44

HUILE—Huile d'olive espagnole, convenable pour l'usage des lampes, ou machines, à vendre en jarres de 12 gallons. S'adresser à J. ROBERT & Co. 11 oct No. 47 rue Bienville.

JAMBONS—90 boucauts jambons couverts, à vendre par Jh. LANDIS & Co, 11 oct rue Poydr. s No. 14

SUCRE—446 boucauts sucre, sur diverses habitations, à vendre par A. & Z. CAVELIER. 10 oct

ESPECES en demande, par ROBINSON & Co. 10 oct No. 45, rue du Camp.

TRAITES de la Trésorerie, à vendre par ROBINSON & Co. 10 oct No. 45, rue du Camp.

ARGENT [illegible] cours, de toute espèce, à vendre par ROBINSON & Co. 10 oct No. 45, rue du Camp.

BILLETS de la Géorgie—$1000 à vendre par ROBINSON & Co. 10 oct No. 45, rue du Camp.

DOUBLONS espagnols à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 10 oct 27, rue Toulouse.

CHECKS A COURTES VUES, sur Philadelphie, à vendre par KOHN, DARON & Co. 10 oct 28, rue Bienville.

LETTRES DE CHANGE, directement de Londres, à vendre par HARRISON, CLEGG & Co. 10 oct rue de la Douane.

CORDES D'EMBALLAGE ET SACS EN TOILE—100 rouleaux de Corde du Nord de très bonne qualité; 800 balles Sacs en [illegible] assortis, à vendre par WM. G. HEWES & Co. 30 sept No. 34, rue Poydras.

CHARBON DE LIVERPOOL—Un petit lot de charbon d'une qualité supérieure, à vendre en quantités convenables aux acheteurs. W. E. & R. MURPHY, 23 sept 132, Vieux Bassin.

CHAUX DE THOMASTON à vendre à $2 50 le baril par W E & R MURPHY, 23 sept 132, Vieux Bassin.

BRIQUES DE PENSACOLE—25,000 briques de Pensacole, de qualité supérieure, à vendre par W E & R MURPHY, 23 sept 132, Vieux Bassin.

LES soussignés ont en main et offrent à vendre, quatre vingt mille yardes de coton à draps des manufactures de Jackson et Appleton, en petites et grandes balles. WM. G. HEWES & Co. 30 sept No. 34, rue Poydras.

CAFE—500 sacs café fin de la Havane, en magasin, et à vendre par J. E. SUMNER, 29 sept no. 55, rue du Camp.

CIGARES—300,000 cigares de la Havane, à vendre par J. E. SUMNER, 29 sept no. 55, rue du Camp.

MAIS—400 sacs maïs, en magasin, à vendre par EASTMAN & BROTHERS, 29 sept 34, Vieille-Levée.

AVOINE—400 sacs d'Avoine en magasin, à vendre par EASTMAN & BROTHERS, 29 sept 34, Vieille-Levée.

COTON DU PAYS—30,000 yards de coton d'Appleton et de Jackson, en petites et grandes balles, à vendre par WM. G. HEWES & Co. 30 sept No. 34, rue Poydras.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du premier District Judiciaire—J. M. Bradford & Co. et autres contre C. H. Sterne, pour une cession [illegible]. Il est ordonné par la Cour qu'une assemblée des créanciers de C. H. Sterne soit convoquée en l'étude de J. E. Marks, notaire, lundi le 6 novembre prochain, à 10 heures du matin, pour délibérer sur les sujets exposés dans la pétition entrée en ce jour dans ladite affaire; et il est de plus ordonné que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les propriétés dudit Sterne soient suspendues, et que C. M. Jones soit nommé pour représenter les créanciers absens.
Présent l'honorable J. Bermudez, juge de la Cour des Preuves, présidant en l'absence de l'honorable Charles Watts, ce 3 octobre A. D. 1837.
P. LE BLANC, 4 oct—27 Député Greffier

VENTE par le Marshall des Etats Unis—Dans la cour de district des Etats Unis—District oriental de la Louisiane—No. 4192—John Dameron vs. le steamer Orléans—En vertu d'un ordre de venditioni exponas, à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, dans cette ville, samedi, 11 novembre prochain, à midi précis, le steamer Orléans, ensemble ses agrès, apparaux etc. ainsi que dans l'affaire ci-dessus.
27 oct J H HOLLAND, marshal des E. U.

DANS la Cour de District des Etats-Unis—District Oriental de la Louisiane—John Applegate contre le bateau à vapeur Galenian—En vertu d'un writ de venditioni exponas à moi adressé, il sera vendu à la bourse, encoignure des rues de Chartres et Saint Louis, en cette ville, le jeudi 2me jour du mois de novembre prochain, à midi, le bateau à vapeur GALENIAN, du port de cent sept tonneaux, ensemble avec tous les apparaux, fournitures et cordages, saisi à la poursuite ci-dessus.
J. H. HOLLAND, 17 oct. marshall des Etats Unis

RECU et à vendre à la Pharmacie du soussigné, plusieurs centaines de bouteilles du Sirop Anti-Phlogistique de F. C. Brian.
Les attestations de célèbres Médecins des Hôpitaux de Paris, de Professeurs de la Faculté et de Membres de l'Académie Royale de Médecine, qui prescrivent journellement le Sirop *Anti Phlogistique*, après en avoir éprouvé dans leur pratique les meilleurs effets; le suffrage honorable des savans Professeurs composant le Conseil établi près Monsieur le Ministre, d'après l'avis desquels le Brevet de SA MAJESTE a été délivré, sont les preuves les plus convaincantes de l'efficacité de ce remède qui présente un avantage bien marqué sur tous les autres sirops, lorsqu'il s'agit de lutter contre une maladie inflammatoire quelconque; il joint à la propriété mucilagineuse celle de rafraîchir la constitution en général. Privé de tout ce qui peut irriter, et riche de mucilage, son action sur le canal intestinal est la même que celle d'un cataplasme émolient, appliqué sur la peau lorsqu'elle est enflammée; ainsi les *inflammations* et *irritations* de la gorge, de la poitrine, de l'estomac, des intestins, desquelles résultent les *rhumes*, si fréquens et si souvent opiniâtres, qui donnent naissance aux maladies les plus graves, lorsqu'on les a négligées, les *enrouemens*, les *esquinancies*, les *croups*, la *coqueluche*, l'*asthme*, les *catarrhes aigus* et *chroniques*, les *fluctions de poitrine*, les *phthisies pulmonaires*, les *pleurésies*, les *hémoptisies*, ou crachement de sang. Les irritations et inflammations de l'estomac et des intestins, aussi connues sous les noms de *gastrites* et *gastro-entérites*, avec ou sans complication de *diarrhée*, de *dysenteries*, celles de la peau, telles qu'*érysipèle*, *rougeole*, *scarlatine* et *petite vérole*; en un mot, toutes les inflammations en général trouveront dans ce médicament un moyen des plus salutaires, étant combiné avec les autres moyens accessoires de la médecine; il convient enfin dans tous les maladies inflammatoires.
A. A. PEYCHAUD, 21 oct—6 123, rue Royale.

LES soussignés ont maintenant en magasin et offrent à vendre à des conditions raisonnables:
300 balles laine du Mexique,
120 do Toile d'emballage de l'Inde, de 42 pouces de large,
19 do Toile d'emballage de Dundee,
40 do Toile à draps écrue 3/4 et 9/8,
10 caisses do do blanche 3/8 et 9/8,
20 balles indiennes françaises et anglaises,
5 balles impériales de 36 pouces,
6 balles draps et casimirs assortis,
6 balles [illegible], écarlates et marrons, convenables au marché des indiens.
3 balles schalls écarlates,
1 caisses velvetines,
1 caisse franges de coton.
17 oct GODFREY, BLOSSMAN & Co.

BEURRE—62 barillets beurre de l'ouest, frais, en débarquement du steamer Glasgow, à vendre par 21 oct HEFFORD & SORGENFREY.

COUVERTURES, Indiennes—6 balles couvertures de Londres, dessins de fantaisie, à raies écarlates; 13 caisses indiennes américaines, bonnes couleurs; 3 do sangles, en débarquement du navire Ohio, à vendre par 21 oct GODFREY, BLOSSMAN & Co.

SUCRE—200 boucauts sucre, qualité supérieure, venant d'être reçus et à vendre par GRAY, DURRIVE & Co. 21 oct 43 et 42, Nouvelle Levée.

A VENDRE—En débarquement des navires Ophir et Amitié, du Havre,
1200 caisses Cerises en caraffes à capsules, de la marque Badin frères.
200 caisses Eau de Seltz.
600 do. Liqueurs en flacon porcelaine.
1000 do. Liqueurs et Fruits assortis.
100 do. Porcelaine et articles pour le jour de l'an.
200 paniers Vins de Champagne.
500 caisses Vin de Meursault et de Chablis.
Pour les prix et conditions, s'adresser à R. A. LEFEBVRE, 17 oct—3 rue Toulouse, No. 10

CHARBON—25 boucauts charbon de Lehigh de première qualité, reçus et à vendre par 16 oct JAMES REED, 35 rue Royale.

VINAIGRE—100 barils vinaigre de cidre, reçus et à vendre par 16 oct ROBERT H WHITE 34 Gravier.

HUILE en pipes—Huile de blanc de baleine d'hiver, en débarquement et à vendre par 16 oct ROBT. H. WHITE, 34, rue Gravier

PIANO A LOUER—S'adresser immédiatement à J. E. LORELHE, 16 oct Encoig. Royale et Douane.

LES Billets de banque, qui n'ont pas cours, s'achètent par ROBINSON & Co. 16 oct—4 45, rue du Camp.

BILLETS DES BANQUES de l'Illinois et des Etats-Unis, à vendre en petites sommes par ROBINSON & Co. 16 oct—4 45, rue du Camp.

LES Espèces s'achètent et se vendent par ROBINSON & Co. 16 oct 45, rue du Camp.

CORDES d'emballage—300 colis cordes [illegible] 16 oct—1m SLOAN & BROTHERS, 39, N Levée

DEMANDE—Un tonnelier trouvera une place constante de l'autre bord du lac, en s'adressant à W. E. & R. MURPHY, 14 oct 132, Vieux Bassin.

BOIS ET CHARBON—Chêne, pin, et charbon de pierres de Liverpool—Les soussignés ont un approvisionnement choisi de ces articles; les personnes qui désireraient avoir une quantité quelconque de bois peuvent l'obtenir en laissant leurs ordres. Celles qui désirent faire leur approvisionnement d'hiver sont invitées à s'adresser chez W. E. & R. MURPHY, 26 sept no. 132, vieux Bassin.

CHARBON de bois et bois de chauffage—Les soussignés en ont en grande quantité, et continuent à en vente. Les propriétaires de restaurants et d'hôtels etc., qui voudront en acheter toute l'année, pourront en obtenir à un rabais de vingt-cinq pour cent au dessous du prix de la place. W. E. & R. MURPHY, 26 sept no. 132, vieux Bassin.

Rue de la Levée, No. 144, entre Ursuline et Hôpital.

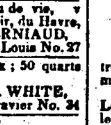

LE soussigné ayant acheté la pharmacie fondée jadis par J. Barabino, informe le public qu'il vient de pourvoir cet établissement de tous les médicaments généralement employés dans l'art de guérir; il recommande d'une manière toute particulière un remède spécifique contre la dysenterie, l'expérience lui ayant démontré que sur cent malades au moins quatre vingt dix avaient été guéris en faisant usage de ce médicament.
On trouve également chez lui du véritable remède de Leroy, sirop pectoral de Dubois; dito de Lamouroux, le Rob de Giraudeau de St. Gervais, sirop Gastrique et Toni dépuratif du docteur Chaumonnot, pilules dépuratives du même, Elixir de Guillet, grains de Santé du docteur Grank etc. etc.
6 oct—25 GAMOTIS, Pharmacien.

AVIS de Société—Les soussignés ont formé une société commerciale pour la transaction des affaires générales par commission, en cette ville, sous la raison de WOOD & SIMMONS, qui commencera le 1e du courant, octobre 1837. L. D. C. WOOD, 10 oct—13,3ps S. C. SIMMONS.

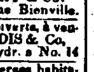

Bottes, souliers et brodequins—40 caisses, reçues par le Robt Pulsford, et à vendre par R. G. HOBBS, 14 sept no. 12 rue de la Douane.

Huile de Baleine d'hiver, huile de Baleine ratinée, huile à tanneurs, et savon.
10 tierçons huile de Baleine, d'hiver,
30 barils do. do.
10 tierçons huile de baleine, raffinée,
30 barils do. do.
10 barils huile de tanneurs, le tout de première qualité,
100 caisses savon no. 1, 60 livres par caisse,
En débarquement du navire Cherokee, de Boston, et à vendre par CHS. BYRNE, 26 sept no. 128, rue Tchoupitoulas.

LES soussignés reçoivent par la Caroline et offrent à vendre, belles Toilettes françaises de différentes descriptions; Lavabos do., do. Cafetière capy de 2 à 12 tasses; Veilleuses en filagramme, &c., &c. V. VIGNAUD, 16 sept rue de Chartres, No. 49.

CHARLES H GRANT & CO No. 46, rue de Chartres.
VIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, miroirs, glaces, matelas en crin, et mousse, en plume 1e avril

DEMANDE D'ESPECES, par G. R. STRINGER, 29 août No 50, rue du Canal

AVOINE—87 sacs d'avoine, et 62 barils de patates, en débarquement du bateau à vapeur Boonslink, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 21 sept 12 Poydras.

TOILE D'EMBALLAGE DE L'INDE—56 balles toile d'emballage, article d'une qualité supérieure, en débarquement du navire Timour, de Boston et à vendre par 26 sept GODFREY, BLOSSMAN & Co.

90,000 pieds Bois de pin jaune assortis, à vendre par WILLIAM BOWMAN 28 sept No. 168, rue du Bassin.

150,000 Briques du Lac, à paver et à construction à vendre par WILLIAM BOWMAN, 28 sept No. 168, rue du Bassin.

MOULINS A COTON DE L'AIGLE—Un assortiment complet de ces moulins, bien appréciés, à vendre par WM. G. HEWES & Co. 30 sept No. 34, rue Poydras.

DOUBLONS ESPAGNOLS, à vendre par 9 sept CUCULLU, LAPEYRE & Co.

GRAISSE ET BEURRE—1000 barillets graisse, et 100 do. beurre de l'Ouest, en débarquement de chalans et à vendre par Jh. LANDIS & Co. 11 oct rue Poydras No. 14

SAVON ET CHANDELLES—50 caisses Blanc de baleine de New-Bedford, et 50 caisses Savon No. 1, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 11 oct No. 27, rue St. Louis

AVIS—E. & J. ANDREWS ont transporté leur magasin, au No. 32, rue Gravier.

A LOUER—Plusieurs bureaux au 1er. et 2d. étage dans les Magasins, au coin de G. Musson, à l'encoignure des rues du Canal et Royale, s'adresser à M. MUSSON, 18 oct—6,2ps 82, rue de la Douane.

A LOUER—Un magasin avec entresol dans le passage de la Bourse entre les rues Bienville et Conti, s'adresser à M. MUSSON, 18 oct—6,2ps 82, rue de la Douane.

A LOUER—Une belle et spacieuse maison à trois étages avec écurie et remise, située rue de l'Esplanade, entre les rues Bourgogne et des Remparts. S'adresser sur les lieux ou à W. NOTT & Co. 18 oct—6,2ps 82, rue de la Douane

A LOUER—Deux magasins spacieux à étages et en briques, situés rue Poydras, entre Magasins et Tchoupitoulas. Pour les conditions s'adresser à LAURENT MILLAUDON, 17 oct—1 49 rue Royale.

A LOUER—Ce beau et vaste magasin de dépôt, à l'épreuve du feu, situé rue Toulouse, entre les rues Dauphine et Bourgogne, maintenant occupé par MM. J H Field & Co. et bâti expressément pour l'emmagasinage du sucre. Possession peut en être donnée au 1er de novembre prochain. Le loyer n'est pas cher. S'adresser à 17 oct—12 CHARLES GARNIER.

A LOUER—La Maison de campagne et ses dépendances, situées de l'autre bord du fleuve, derrière le moulin à scie, vis à vis la Presse à Coton de la Levée. S'adresser à 16 oct—6 J. B. OLIVIER.

A LOUER. LE Magasin No. 18, rue de Chartres, dernièrement occupé par Messieurs Dwight & Trowbridge, il convient beaucoup pour un magasin de marchandises sèches, s'adresser à TOOLE & BARRIERE, 13 oct 20, rue de Chartres.

A LOUER—Un magasin, rue Bourbon, entre St. Louis et Conti. R. BRUGIER. 12 oct

A LOUER. LA Maison à deux étages, rue de la Douane entre Bourgogne et Remparts, occupée maintenant par le Juge Rawle, s'adresser sur les lieux. 5 oct.

A LOUER. Une maison en briques à deux étages près du No. 140 au Bassin, s'adresser à WILLIAM BOWMAN, 28 sept No. 168, rue du Bassin

AVIS—A louer un magasin à deux étages, situé rue Toulouse entre les rues Royale et Bourbon. S'adresser au bureau du caissier de l'Association Consolidée. 1er août

A LOUER—Le tout ou une partie seulement de la maison située rue du Canal, no 128. La situation est on ne peut plus agréable, les appartements sont beaux et bien divisés. 10 juin S. DEPOORTER.

A LOUER. Jusqu'au 1er. de novembre prochain, et à des conditions avantageuses, le magasin no 40, Vieille Levée, seconde porte après la rue Bienville. Possession en sera donnée immédiatement; et s'il est demandé, le locataire aura le privilège de le louer pour une autre année, aux mêmes conditions que les précédentes. S'adresser sur les lieux, à M. A. Prioliand ou à ROBERT LAYTON, 29 mai No 33. Vieille Levée

LE soussigné a établi son bureau de courtage et de commission, rue St. Louis, No. 25, où il s'occupera également de la vente et de l'achat des propriétés en ville, ainsi que des esclaves. Il offre à vendre 90 barriques vin de Bordeaux, excellent vin de ménage, soit en gros ou en détail; Toile et corde d'emballage, &c. &c. 3 oct—8 2ps. P. DUBERTRAND.

Avis de Banques et de Comp.

AVIS—L'attention des actionnaires de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Nashville est particulièrement appelée à mardi, 31 du courant étant le dernier jour (en conformité à l'appel fait par la direction le 19 de un dernier) du délai accordé par la charte de ladite compagnie, pour le paiement de deux piastres par chaque action dont ils sont détenteurs: toutes les actions sur lesquelles ce paiement n'aura pas été fait ledit jour, n'étant encore couvertes que par le paiement d'une piastre sur chaque, resteront en conséquence confisquées au profit de ladite compagnie. Par ordre de la direction.
A. R. McNAIR, secrétaire
Nlle. Orléans, le 28 octobre 1837.
A une assemblée tenue par la direction de la compagnie du chemin à coulisses de la Nlle. Orléans et de Nashville, le 21 du courant, M. E. A. Canon a été élu président de ladite compagnie en remplacement de M. W. Hoffman, démissionnaire. 23 oct—8

ATTENDU que M. W. Hoffman, Président de la Compagnie du Chemin à Coulisses de la Nouvelle-Orléans et de Nashville, a convoqué une assemblée générale des actionnaires de la dite compagnie et attendu que la dite convocation a été faite par le président sans la sanction ou le consentement du bureau des directeurs, comme le prescrit la charte;
En conséquence il est résolu que la convocation ainsi faite, est dans l'opinion de la Direction, illégale et nulle.
Extrait exact des procédures de la Direction, à une assemblée ordinaire, octobre 1837.
7 oct A. R. McNAIR, sécrt.

Association Consolidée, des Cultivateurs de la Louisiane.
CHECKS à vue sur Mobile à un pour cent d'escompte. A. BAUDOUIN, 1er août caissier.

BANQUE DE LA CITE. Nlle. Orléans, 1er août 1837.
CETTE banque tire des checks sur New York payables à vue R. J. PALFREY, 1er août Caissier.

Banque de la Cité. Nouvelle Orléans le 19 août 1837.
CETTE banque tire des checks, à dater sur New York. ROBT. J. PALFREY, 22 août caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ. Le 10 juin 1837.
Cette Institution tirera des checks sur Mobile à un pour cent d'escompte. Natchez à 1 pour cent d'escompte. Vicksburg 1 pour cent d'escompte.
JAMES B. MARKS, 13 juin faisant fonction de caissier.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, 21 juin.
AVIS est donné par les présentes aux actionnaires que, d'après une résolution adoptée aujourd'hui par la direction, l'époque fixée pour le paiement de la balance du capital a été reculée jusqu'au 3 janvier prochain. RICHARD RELF, 22 juin caissier.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les magasins et maisons sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Bourse de Commerce. 3 nov

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Jefferson—Louis Burdet, contre John Smith—Cour de District—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Jackson et Levée, ville de Lafayette, lundi 30 octobre 1837, à une heure de l'après midi, les droits, titres, intérêts et réclamations du défendeur, à un certain [illegible] portion de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, dans cette paroisse et Etat, et désigné par le No. 16, carré L, sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, en date du 10 novembre mil huit cent trente cinq, et déposé en l'étude de J. B. Marks, notaire public; ledit lot forme l'encoignure du vieux chemin public et de la rue Washington, et mesure cent vingt pieds de front au premier, sur cent pieds de profondeur, et face à la seconde; (le tout mesure anglaise) lequel lot fait partie de la batture faisant face au carré No. 5, sur le plan original de ladite ville, pour payer et satisfaire la réclamation du demandeur.
Ceci étant la seconde et dernière criée, le morceau ou carré de terre ci dessus sera adjugé à un an de crédit, au dernier et plus haut enchérisseur, à la charge par l'adjudicataire de fournir son obligation avec une caution solidaire bonne et solvable, et hypothèque spéciale sur l'objet vendu, avec intérêt de cinq pour cent. M. J. GARCIA. 14 oct—3 Shériff.

LES soussigné, ont ce jour formé une association sous la raison de LEGENDRE & BERNIAUD, dans le but de faire des affaires de groceries et de commission. Leur magasin est situé rue St. Louis no. 27 entre Chartres et Levée.
Nouvelle Orléans le 1er. octobre 1837.
HENRY LEGENDRE, 3 oct—a LOUIS BERNIAUD.

AVIS. LE Dr. HUET, de Paris, (rue Bourbon No. 11, près celle du Canal,) guérit dans un court délai, toutes les maladies *Vénériennes*, nouvelles et invétérées par une méthode nouvelle, prompte, sûre et facile à suivre sans employer ni mercure, ni copahu, ni tisane, et le prix est très modéré. Consultations depuis 6 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir. 29 août—6m

AVIS AU PUBLIC. LE Dr. Stephan H. Bardash, de Pologne, qui vient s'établir ici, offre ses services aux citoyens, pour pratiquer dans la médecine, chirurgie et accouchement.
Docteur B a exercé à Vienne, Paris et dans les principaux hôpitaux d'Europe, avec beaucoup de succès et depuis deux années en pratique à Natchitoches. Il espère donc mériter la confiance des citoyens de la Nouvelle Orléans.
Sa demeure est rue Royale No 102. 3 oct—6m
Consultations chez lui depuis midi jusqu'à 3 heures

A VENDRE MURIERS BLANCS A GRANDES FEUILLES
LE soussigné offre à vendre, à Freehold dans l'Etat de New-Jersey—Cinquante mille pieds de plants de Mûrier blanc à larges feuilles, de la présente saison. Ces arbres sont garantis véritables, (*Multicaulis*.) Le prix en sera modéré et variera selon la grosseur du plant.
L'extrême largeur des feuilles de cet arbre et la finesse de la soie produite par les vers qui s'en nourrissent, lui donnent une supériorité marquée sur toutes les différentes espèces de mûriers. Le temps est propice pour se procurer de ces plants, et ceux qui en désireraient, devront faire immédiatement leur demande. Ces arbres seront empaquetés avec soin et pourront facilement être transportés dans toutes les parties de l'Union, et lorsqu'une demande de mille pieds, ou plus, sera faite, ils seront délivrés à New-York, franc de port, et là ils seront embarqués sans délai, selon les ordres donnés.
Les personnes désireuses de se procurer une grande quantité de plants, pour former des établissements propres à élever des vers à soie, seront traités à des conditions très avantageuses.
S'adresser par lettres affranchies, au soussigné à Freehold, dans l'Etat de New Jersey.
3 oct D. V. McLEAN

WHISKEY de Monongahela—40 barils à vendre par 10 oct ROBERT H WHITE.

FARINE—467 barils farine en magasin et à vendre par G. DORSEY, 11 oct rue de la Nlle. Levée No. 44

HUILE DE LIN—200 barils d'une qualité supérieure, à vendre pour clore une consignation, par G. DORSEY, 11 oct rue de la Nlle. Levée No. 44

JAMBON DE WESTPHALIE—150 jambons supérieurs, de Westphalie, reçus et à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 11 oct. rue St. Louis No. 27

FARINE—80 barils farine superfine, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 11 oct rue Poydras No. 14

EN débarquement du navire Carolinian, venant de Cette. 56 Balles couvertures de laine de [illegible] vendre par 11 oct—5

EN débarquement [illegible] à l'Eau de [illegible] 11 oct

VENTES PAR LE REGISTRE DES TESTAMENS

SUCCESSION de Jérémiah Clark Cunningham—Vente par le Régistre des Testamens.—Le samedi, onze novembre 1837, à midi, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 10 octobre 1837, il sera vendu à l'encan, à la bourse, encoignure Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu Jeremiah Clark Cunningham.
Un certain nègre esclave nommé Ben, âgé d'environ vingt et un ans, faisant le métier de forgeron.
Conditions de la vente:—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 4 et 8 mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale.
W. F. C. DUPLESSIS, 11 oct Rég. des Testamens.

Succession Deschamps. Vente par le Régistre des Testamens.
LE Mardi, 14 Novembre 1837, à midi, en vertu d'un ordre de vente de la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan, à la Bourse, encoignure Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feue Silvie Nogue, décédée épouse séparée de corps et de biens de Deschamps, les esclaves suivans savoir:
ORNELIA, mulâtresse, âgée d'environ 24 ans, bonne domestique de maison, sachant faire un peu de tout, et LISE, négresse âgée d'environ 50 ans, sujette à des douleurs, laquelle esclave est vendue en état de marronage, depuis l'époque duquel marronage on n'a eu aucune nouvelle.
Conditions de la vente:—moitié comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à final paiement.
W. F. C. DUPLESSIS, 12 oct Régister des Testamens.
NB. Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs par devant Louis Feraud, notaire public.

SUCCESSION WOOD Vente par le Régistre des Testamens.
LE Samedi, 4 novembre 1837, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu au magasin des sieurs Griffith & Larnes, No. 28, rue de la Nouvelle-Levée, pour compte de la succession de feu John Wood, un lot de hardes, une montre, une carabine, trois pistolets, un pupitre et 128 barils de farine.
Conditions: comptant. W. F. C. DUPLESSIS, 24 oct Régistre des Testamens.

SUCCESSION NOIROT. Vente par le Régistre des Testamens.
LE Mardi, 31 octobre 1837, à 4 heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu à l'encan sur la rive droite du fleuve, au ci-devant domicile de feu Claude Noirot, le fonds d'une boutique tenue par lui de son vivant, et consistant en souliers, marchandises sèches, habillemens &c. &c.; plus, les meubles meublants, et quantité d'autres effets, &c.
Conditions de la vente comptant.
W. F. C. DUPLESSIS, 25 oct Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Robert Walsh, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nile-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Francis Peavy, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour. W. F. C. DUPLESSIS, 24 oct Reg des Testamens

COUR DES PREUVES—Attendu que Gregory Byrne, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Gustavus Pratt décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 24 oct Reg. des testamens.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Succession de feue Rosina D. Miller—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par John D. Fink, exécuteur datif de feue Rosina D. Miller, et tuteur du mineur John Henry Miller ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains repartis conformément audit compte. Par ordre de la cour
W. F. C. DUPLESSIS, 24 oct régister des testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Charles L. White, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu David Ramey décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour W F C DUPLESSIS, 24 oct Rég. des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que James C Parks, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu, Dennis C. Morrill, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
W. F. C D'PLESSIS, 16 oct Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Patrick Morasy a présenté une pétition à la Cour, à l'effet, d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Michael Stack, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, 16 oct Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Jacques Bouvier a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et Paroisse d'Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Pierre Chavey, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, 19 oct Régister des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Thomas Ceery a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la ville et Paroisse d'Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de Curatelle à la succession vacante de feu John Ceery, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS, 18 oct Régister des Testamens.

POMMES DE TERRE ET OIGNONS—20 Barils Pommes de terre du nord; 122 bottes Oignons, attendus à chaque instant et à vendre par 16 oct QUARLES & Co

300 SACS DE SEIGLE, à vendre par G. DORSEY, 13 oct 44, Nile. Levée.

WHISKEY—30 barils whiskey, en magasin, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 13 oct 17, rue des Magasins.

PORC—20 barils porc prime, en magasin, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 13 oct 17, rue des Magasins

HUILE DE PALMACHRISTI—10 barils en magasin, à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 13 oct 17, rue des Magasins.

BEURRE—50 barillets beurre frais de l'Illinois, récemment reçus et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 13 oct 17, rue des Magasins.

EAU-DE-VIE—50 demi pipes eau de vie de Bordeaux et de la Rochelle, à l'entrepôt de la douane, depuis son importation, à vendre par HARRISON, CLEGG & Co. 13 oct rue de la Douane.

TOILE D'EMBALLAGE—124 pièces Toile d'Emballage du Kentucky, en débarquement du bateau à vapeur Rolla et à vendre par YORKE FRERES, 12 oct 65, rue du Camp.

MARCHANDISES SECHES—Indiennes françaises; draps do, casimirs do., soieries pour gilets et fichus, à vendre à des conditions favorables par FRED. CHEVREMONT, 2 oct Exchange Alley, entre Conti et Bienville.

VINS DE CHAMPAGNE—350 paniers de Champagne, des marques les plus renommées, à vendre par FRED. CHEVREMONT, 2 oct Exchange Alley entre Conti et Bienville.

RUM—44 barils rum du pays, en débarquement, à vendre par R BRUGIER. 11 oct

CIGARES—150 milliers Cigares de la Havane, qualité supérieure, longs, propres aux cafés et aux détaillans; reçus actuellement et à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 5 oct No. 27, rue St. Louis.

VIN—25 barriques vin rouge de Borgasse, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 5 oct 27, rue St. Louis.

SEL—500 sacs sel gros et fin, à vendre par PUECH & DUPLESSIS, 5 oct rue de la vieille Levée No. 28

Café et cigares—200 sacs café vert de la Havane; 80,000 cigares de la Havane; 80,000 do. do. (Regalia) à vendre par J. M. CABALLERO, 2 sept no. 80 rue St Louis

COUVERTURES DE LAINE—Quelques balles de couvertures, qualité superfine, de 12 points, à vendre par H. C. CAMMACK & Co. 5 oct no. 65 rue Gravier.

MAQUEREAUX—200 barils Maquereaux No. 3, en bon ordre, en magasin et à vendre par 2 sept QUARLES & Co

BOIS DE CHAUFFAGE, Bois de Chêne, Bois de Frêne, Bois de Pin, pour steamboat, Charbon de terre, charbon de bois, Coquilles, Sable, Chaux. A vendre au Bassin Carondelet, par 14 sept CH. GUESNARD.

LE soussigné ayant pris les magasins neufs, No. 9, rue Toulouse, entre la Levée et Chartres, offre à vendre à des conditions avantageuses, un grand assortiment de Vins blancs et rouges, en barriques et en caisses.
Un assortiment complet de Liqueurs.
Eau de vie Cognac fine, Champagne.
Vins de Champagne sup.
Fil à voile et à coudre.
Vins rouges, en caisse de 3 et 4 douz. pour l'exportation.
Le plus grand nombre des articles ci dessus ont le drawback. P. DESSAUT, fils aîné. 14 oct—1s

EN débarquement du navire Amitié, venant du Havre, 300 Caisses Cerises à l'Eau de Vie, de Gueland frères, en bouteilles blanches: Plus d'importations récentes:
500 Paniers Vin de Champagne des meilleures marques;
200 Caisses Vin Rouge, de l'Hermitage;
200 do. Vin Muscat de Vigier;
100 do. Vin Rouge de St. Pierre;
100 do. Extrait d'Absynthe de Suisse;
50 do. Eau-de-Vie de Dantzick;
30 do. Liqueurs surfines assorties;
6 Barils Vin de Madère;
500 Pièces Toiles d'Emballage;
100 Rouleaux Cordes d'Emballage;
20 Caisses Serrures françaises assorties de 6 jusqu'à 10 pouces. A vendre par E. L. BERNARD, rue Royale, No. 117.

[illegible] HAVANE—34 balots tabac de [illegible] Abajo, [illegible]

GARDES D'ORLEANS.

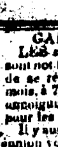

LES membres composant la compagnie, sont notifiés, conformément aux réglemens, de se réunir le second samedi de chaque mois, à 7 heures précises du soir, à la Salle encoignure des rues d'Orléans et Bourbon, pour les exercices militaires.
Il y aura également, le jeudi de chaque semaine, réunion volontaire pour l'école de théorie.
Tous les membres sont invités à y assister, particulièrement les sous-officiers.
Par ordre du capitaine.
12 oct—1m P. A. AUBERT, sergt. instr.

BATAILLON D'ARTILLERIE.
A UNE réunion du Bataillon d'Artillerie, qui a eu lieu samedi dernier, 14 du courant, plusieurs résolutions ont été adoptées et signées par les membres alors présens. Les dites résolutions devant être mises en vigueur à la prochaine sortie, il est important qu'elles soient signées par tous les membres du dit bataillon; à cet effet, avis est donné que les dites résolutions sont déposées chez le lieutenant P. David, rue Royale, et prêtes à recevoir les dites signatures.
Nouvelle Orléans, le 16 octobre 1837
17 oct S. R. RELF, major

PORC—50 barils mess, bonne marque, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 23 oct 12, rue Poydras.

FOIN—100 balles de foin, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 23 oct 12, rue Poydras

EAU-DE-VIE—10 barils Eau de vie de pêche, article supérieur, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 23 oct 12, rue Poydras.

VINS, &c.—29 caisses vin rouge, 25 caisses eau de vie de Sherry, et 25 caisses fruits à l'eau de vie, à vendre par GRIVOT & PAIGE, 22 oct 12, rue Poydras.

CORDES—Un petit lot de cordes, en magasin. GRIVOT & PAIGE, 23 oct 12, rue Poydras.

BLANC DE BALEINE—400 caisses blanc de baleine, de grandeurs assorties, à bord du brick Bay, et à vendre par BAILEY & ABBOTT, 23 oct 14, rue Bienville.

PATATES—1000 barils pomme de terre en bon ordre, à bord du brick Bay, à vendre par BAILEY & ABBOTT, 12 oct 14, rue Bienville.

OIGNONS—12 000 bottes d'oignons, à bord du brick Bay, de New Port, à vendre par BAILEY & ABBOTT, 23 oct 14, rue Bienville.

HUILE—50 pipes excellente huile de baleine, à bord du brick Bay et à vendre par BAILEY & ABBOTT, 23 oct 14, rue Bienville.

EN débarquement du brick Nelson Clark, de la Havane, 50 caisses sucre blanc, d'une qualité supérieure, et à vendre par 23 oct R GRONING & Co,

TRAITES SUR NEW-YORK—A courte échéance, à vendre par 23 oct R. GRONING & Co.

CUCULLU, LAPEYRE & Co., offrent à vendre en débarquement de la polacre Eclipse:—70 barils eau de vie espagnole; 70 pipes vin de Catalogne; 20 barils vin de Malaga; 50 caisses vin rouge doux et blanc, 30 sacs amandes sans coquille; 75 jarres on chous; 200 caisses raisins; 40 barils olives; 6 barils vieux vin de Catalogne; 25 billes paquets à écorce; 36 jarres vides; 39 livres graines de jardinage; 18 colis corde et ficelle; 62 livres lignes à pêcher, et 26.000 hameçons. 20 oct—5,

AVIS—Toutes les personnes qui ont des intérêts dans le chargement du navire Star, capitaine Glover, perdu sur le Grand-Cayman en avril dernier, sont informées que les documents ont été reçus et peuvent être examinés au bureau du soussigné. 20 oct LEVI H GALE, 92 rue de la Commune.

EN débarquement du navire *Ophir*, venant du Havre, 250 Caisses Cerises nouvelles à l'Eau de Vie, 150 Caisses de Kirshwasser, 1ère. qualité, 100 Caisses Liqueurs assorties, 200 Paniers Champagne, de la marque Jouron, à vendre par F. GAILLARDET, 17 oct 220, rue Royale.

AVIS—Le public est informé que MM. Pilié et Springbett, architectes, arpenteurs et agents de terre, entreprendront toute espèce d'arpentage ou de plans, soit en ville ou hors de la ville; aussi, ils feront des achats et ventes de biens fonds, d'esclaves, d'architecture; ils feront des estimations et surveilleront les entreprises d'édifices, à des prix raisonnables. Les personnes qui désirent disposer de propriétés, ou en acheter, feront bien de s'adresser à leur bureau, No. 8, Arcade de Banks 17 oct—12

PROPRIETE DE VALEUR dans la première municipalité, à vendre.
Un lot de terre de valeur, avec une maison et ses dépendances, situés dans la rue Dauphine. S'adresser à L. J. PILIE & SPRINGBETT, 17 oct—12 no. 8 Arcade de Banks.

661 CAISSES VIN DE PAUILLAC, à vendre par LEGENDRE & BERNIAUD, 10 oct 27, rue St. Louis.

AUX BATEAUX A-VAPEUR ET PRESSES A COTON—Bois de Pin de la meilleure qualité, à vendre à bas prix par W. E. & R. MURPHY, 14 oct 132, Vieux Bassin.

BRIQUES-A-FEU DE PENSACOLE—10,000 briques de qualité supérieure, à vendre par W. E. & R. MURPHY, 14 oct 132, Vieux Bassin.

FARINE, JAMBONS ET BEURRE.
300 BARILS Farine marque de Boulangers 50 tierçons Jambons enveloppés, 50 fréquins Beurre de l'Ouest,
En magasins et à vendre par ORAIN & MIGNON, 16 sept—3 No. 7. Nile. Levée.

BILLETS de la Banque des Etats Unis de $1000 et de $500, à vendre par ROBINSON & Co. 18 oct—3 45, rue du Camp.

Anes venant d'Espagne—Reçu par le brick Cat. de Barcelone. Il y en a trois, de la taille de 16 pouces, qui méritent l'attention des habitans de la campagne. Ce sont les plus beaux animaux qui aient été importés. Pour les conditions, s'adresser à J. ROBERT & Co. 5 oct no. 47, rue Bienville

SUCRE A BON MARCHE.
12 livres bon Sucre, 14 livres moins beau. } Pour 1 piastre.
AU magasin d'Antoine Michaud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.
On trouve audit magasin: Remède et Pillules de Le Roy. Carreaux et Tables de marbre, Filets de pêche, Café du Brésil, Marmites françaises, Serrures et Ferrements de toute espèce. 21 mai—2 m

EAU-DE-VIE AMERICAINE, GENIEVRE, TABAC, FROMAGE, &c, en débarquement du navire Nashville, de New-York, et à vendre par les soussignés:
50 barils de Rum du Portland; 50 do. Eau-de-Vie américaine, 4e. preuve; 60 do. Genièvre de la marque Double Ancre; 50 Caisses Tabac de Crosby, 16 à la livre; 25 Caisses Casar; 25 Sacs Poivre de Sumatra; 10 barils de Giroffles de Cayenne; 100 Boites Fromage de Goshen. CARRIERE, DARAN & Co. 30 sept No 11 et 15, rue St. Louis.

Mairie de la Nouvelle Orléans.
CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra. 10 mai D. PRIEUR, maire

A VENDRE—Un beau et élégant CABRIOLET, nouvellement arrivé de France, et fabriqué par LEPINE. S'adresser à M. T. Gaillardet, rue d'Orléans, maison Vignié. Pour le voir, maison du docteur Lambert, rue Royale 20 juillet.

AVIS.

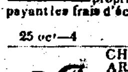

Un cheval bai, avec ses harnais, s'est rendu chez le soussigné, rue Victoire entre Marigny et Champs Elysées. Le propriétaire est prié de le réclamer en payant les frais d'écurie et d'avis. S'adresser à LOMBARD, 25 oct—4 Rue Victoire, près du Poste

CHEVAL EPAVE.

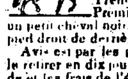

ARRETE et conduit à l'écurie de M. Atocha, rue St. Pierre entre les rues Trémé et Marais, par les gardes de la Première Municipalité, le 11 du courant, un petit cheval noir, ayant les oreilles coupées et le pied droit de derrière un peu blanc.
Avis est par les présentes donné au propriétaire de le retirer en dix jours de cette date, en payant l'amende et les frais de l'écurie, autrement le dit cheval sera vendu selon les ordonnances de police, par P. A. Guillotte, encanteur. JOSEPH MAURICE. 19 oct Capt de la Garde de la Municipalité No. 1

ANIMAUX EPAVES—Il a été conduit par la Garde, le 14 de ce mois, à l'écurie de Mr. Morton, Champs Elysées entre Victoire et Moreau, N 55.
Une jeune vache noire, tachetée de blanc.
Une vache alison, mouchetée de blanc, les pieds de derrière blancs.
Une vache alison, ayant le ventre blanc et une tâche blanche sur le dos.
Si d'ici au 30 du courant, les dits animaux ne sont pas réclamés, il seront vendus le samedi suivant, 5 novembre 1837, conformément à la loi, par P. A. Guillotte, encanteur, au lieu ordinaire, à midi précis JOHN YOUENES. 20 oct—10 Capt de la Garde, 3 Municipalité.

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton, Nlle. Orléans le 5 octobre 1837.
AVIS est donné qu'une demande a été faite à ce bureau pour le renouvellement des certificats suivans d'actions, savoir:
Certificat No. 191 pour deux actions,
" No 192 pour deux actions,
" No. 193 pour deux actions.
Tous datés du dix septembre 1834, en faveur de Robert H. McNair; et que des certificats seront émis, à l'expiration de l'époque fixée par les lois de la compagnie. 10 oct—1m SAM. RICKER, jr. secrétaire.

GRANIT propre à faire des devants de magasins et pour d'autres objets, qui peut être travaillé et préparé selon les ordres, sous le plus bref délai. S'adresser au dépôt, no. 147, rue de la Douane entre les rues Dauphine et Bourgogne.
N. B.—Le basement des édifices en briques peut être enlevé et remplacé sans danger par le granit sans beaucoup d'inconvénient pour ceux qui occupent la maison. 23 sept—3

BRIQUES A FEU DE PREMIERE QUALITE.
A VENDRE à l'entrepôt de M. Bomlay, près de Pensacole, de 3 à 400,000 briques d'une qualité qui n'excède en rien à n'importe quelles briques des Etats-Unis. Ceux qui désirent se procurer cet article feront bien de s'adresser à eux, car il n'y a pas à se tromper dans leur qualité. Nous faisons aussi des briques du rex lorsque l'on nous les commande. 22 juin—6m 1ps JAMES & STARKE.

SANGSUES.
REçu par les derniers arrivages, des sangsues de premier choix, à 25 cents pièce, au dépôt rue du Quartier, no. 26, entre Condé et Levée. 12 sept—a

Doublons espagnols et mexicains, à vendre par J. M. CABALLERO, 25 sept no 80, rue St Louis.

LE soussigné offre à vendre 200 sacs café, 100,000 cigares, 50,000 do. (Regalia). 50 caisses savons de la Castille, 2 do. contenant 28,000 de vanilles. J. M. CABALLERO, 26 sept no. 80, rue St Louis.

FONTES—Environ huit tonneaux petites fontes, consistant en fours de campagne, marmites, fers à repasser, dernièrement reçus et à vendre par LAVILLEBEUVRE & WALTON, 5 oct 17, rue des Magasins.

AVIS—Succession Toussaint Guillaume h. c. l.—Les personnes à qui il est dû par ladite succession sont priées de remettre leurs titres de créances à Mr. A. Preaux, avocat, rue Condé No. 39, et toutes celles qui doivent à ladite succession sont priées de solder leurs sommes entre les mains de M. François Auguste, exécuteur testamentaire, rue St. Philippe entre les rues Dauphine et Bourgogne.

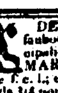

DETENU à la geole de police du poste du faubourg Washington de la troisième municipalité (à Francoty), la négresse nommée MARY, se disant appartenir à Mlle. Catherine F. L.; elle est âgée d'environ 25 ans, taille cinq pieds 1/4 pouces, figure ordinaire, peau noire, ayant une petite cicatrice au dessous de l'oeil gauche. Avis est donné au propriétaire de la réclamer, en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 27 oct 1837.
27 oct—10 P. BAYHI, chef du poste.

$100 DE RECOMPENSE.

PARTIE marronne, la négresse CAROLINE, âgée d'environ 38 ans, taille de cinq pieds, 5 pouces, les pieds mal tournés, les chevilles lourdes, tournant les pieds en dehors en marchant, teint très noir, ayant une plaie à la jambe gauche. Elle ne parle qu'anglais. Elle avait lorsqu'elle s'est absentée, le pied courant, un collier de force dont une des pointes était tournée en bas. Elle a été vue dans la Troisième Municipalité, rodant autour des maisons de blanchisseuses pour obtenir du travail.
J. CUGGY, 23 oct—4 rue Gallatin entre l'Hôpital et Quartier.

$20 DE RECOMPENSE.

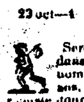

Seront données pour l'arrestation et la mise dans une des geoles de l'Etat, de mon nègre nommé JOHN JOHNSON, âgé d'environ 21 ans, taille d'à peu-près 5 pieds et 4 pouces, rousse, tournant ses pieds en dehors lorsqu'il marche, et grimace considérablement en parlant. Il est charpentier d'état, il était vêtu lors de son départ, d'une chemise de toile et d'une chemise d'indienne sur la peau, pantalon de cotonnade à raies; pas de chapeau; il est accoutumé à travailler de son état près de presses à coton d'en haut; et appartenait ci-devant à M. Brand, et ensuite à M. Tate. Cet esclave est absent depuis le 7 du courant.
Les capitaines de navires, bateaux à vapeur et le public en général sont invités à ne pas le recevoir sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur des lois.
P. S. Sa femme demeure au chemin à coulisses; John Johnson a été vu dans ces parages par plusieurs personnes. 20 oct—3 SAMUEL B. HITE.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

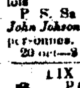

PARTI marron le 11 du courant, l'esclave JOHN, griffe; il parle du bout de la langue, il est de la taille de cinq pieds, sept pouces, a des yeux gris, une mine [illegible] audacieuse de sa joue droite, et une cicatrice sur le pouce de son pied droit. Il joue du violon et aime à se tenir bien habillé. Il porte souvent une redingotte de guinghain à raies croisées, pantalons blanc, &c., chapeau à forme basse. La récompense ci dessus sera payée à celui qui l'arrêtera et le conduira à la geole. C. HURST. 19 oct—5

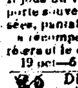

DETENU à la geole de la Paroisse St. Bernard, le nègre nommé JOHN, ayant deux petites cicatrices à la joue gauche, taille de six pieds, quatre pouces, se disant appartenir à M. Edouard, capitaine d'un brick. Le propriétaire est prié de le réclamer, en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, 20 Octobre 1837. F. GARIC, shérif. 21 oct—6

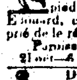

DETENU à la geole de la paroisse St. Bernard, la négresse nommée MARIE, taille de quatre pieds, quatre pouces, ayant deux cicatrices à la figure, se disant appartenir à Mr. Brot, du faubourg St. Marie.
Le propriétaire est prié de la réclamer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Bernard, le 11 octobre 1837.
12 oct—6. F. GARIC, Shérif.

AVIS—H. & W. ANDERSON (en conséquence de la petitesse de leur magasin actuel,) en prendront deux autres le 1er de novembre prochain, qui se trouvent situés rue Tchoupitoulas No. 86, et rue du Commerce No. 31, l'un des magasins maintenant occupé par Damarin & Co, où ils continueront le même genre d'affaire sur une plus grande échelle.—L'un des associés, maintenant en Europe, a fait des arrangements avec les fabricants des meilleures Eaux-de-vie; et des principaux vignerons, arrangements qui les mettront à même d'avoir tout ce qu'il y a de mieux en fait de ces articles, et épargneront aux acheteurs, les dépenses d'importations par la voie de New York. Ils attendent tous les jours, un supplément de Whiskey irlandais et écossais, de la même qualité que celle qui a été si généralement appréciée l'année dernière. 2 oct—a

Propriété de la Troisième Municipalité.
A VENDRE—Un lot de Terre avec les édifices qui s'y trouvent situé dans la rue de l'Union entre celles d'Amour et Bons Enfans, S'adresser à L. J. PILIE & SPRINGBETT, 25 oct 8, Arcade de Bank

Superbe Terre à cultiver le coton.
A VENDRE—50 arpents de Terre situés dans la Paroisse d'Iberville, à environ 70 milles audessus de la Nouvelle Orléans, et à environ 4 milles du Mississipi. La propriété susdite sera échangée pour des marchandises ou des nègres. Pour plus amples informations, s'adresser à L. J. PILIE & SPRINGBETT, 25 oct No 8, Arcade de Banks.

ON demande un professeur parlant français, capable de donner des leçons d'anglais et d'espagnol. S'adresser au bureau de cette feuille. 25 oct—4

AVIS—Le soussigné étant tireur des billets suivants, endossés par Mr F. Beckman, datés du 25 du mois de novembre dernier [1836], qui ont été donnés en partie, en paiement à James Armor, pour deux lots de terre situés dans le faubourg Lafayette, prévient le public qu'en conséquence d'un procès intenté contre ces propriétés, de ne pas les négocier, attendu qu'ils ne seront pas payés à leur échéance. Les billets sont comme suit:
1o. Un billet daté du 25 Novembre 1836, de $1,500, à un an de date.
2o. Un billet daté du 25 Novembre 1836, de $1,500, à deux ans de date.
3o. Un billet daté du 25 Novembre 1836, de $1,500, à trois ans de date. 19 oct—30 O. CROSS.

VIN DE SHERRY—3 demi pipes vieux vin de Sherry supérieur, 2 demi pipes vieux cognac, à vendre par 24 oct J. ROBERT & Co. 47, rue Bienville.

CIGARRES—500 milliers cigares de la Havane qualité supérieure, à vendre à des prix réduits. 24 oct J. ROB[illegible] & Co. 47, rue Bienville.

BOUTEILLES—[illegible] Bordeaux, de Madère et de porter, à vendre par H C CAM[illegible] & Co. 25 oct Passage [illegible] Banque

VIN DE MALAGA—60 quarts de barriques et 30 barils Malaga sec et doux, d'importation directe, à vendre à bas prix pour clore un envoi. S'adresser à 24 oct J. ROBERT & Co 47, rue Bienville.

BOEUF DU MISSOURI—11 barils M. O. Beuf, 52 do. Beuf mess, à vendre par R. GRONING & Co, 24 oct

CHANDELLES—40 caisses Blanc de baleine, des marques de Andrews et Eddy, à vendre par E. & J. ANDREWS, 24 oct No. 32, rue Gravier.

HUILE—30 barils Huile de Blanc de baleine qualité supérieure, à vendre par E. & J. ANDREWS, 24 oct No. 32, rue Gravier.

DEMANDE d'Espèces par ROBINSON & Co, 24 oct No. 45, rue du Camp.

100 BARILS Farine superfine à vendre par G. DORSEY, 24 oct No. 44, Nile.-Levée.

100 BARILS Whiskey rectifié à vendre par G. DORSEY, 24 oct No. 44, Nile. Levée.

20 BOUCAUTS Jambons plats côtés à vendre par G. DORSEY, 24 oct No. 44, Nile. Levée.

20 BARILS Huile de Lin à vendre par G. DORSEY, 24 oct No. 44, Nile. Levée.

EN débarquement du navire Mississippi, 20 pipes Genièvre de Hollande, de la marque de Swan, à vendre par R. GRONING & Co. 23 oct

BEURRE, FROMAGE, &c.—30 barillets Beurre de Goshen; 50 caisses de Fromages; 10 demi barils Langues marinées; 10 demi barils Boeuf du marché de Fulton; 20 caisses Thé en petites boîtes; 20 caisses Cornichons en demi gallons et en jarres; 5 caisses Thé Ponchong en paquets; 20 caisses Amidon; 2 barils Boeuf fumé; 2 do Langues fumées; 2 caisses Saumon fumé—100 rames Papier à envelloppe. PUECH & DUPLESSIS, 24 oct No. 28, Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—150 caisses Blanc de Baleine, en débarquement et à vendre par PUECH & DUPLESSIS, 24 oct No. 28, Vieille Levée

AVIS—Reinecke, Delery & Co. ont transporté leur magasin rue de Chartres, no. 99, près de l'encoignure de la rue Conti, où ils tiennent continuellement et offrent à vendre, un grand assortiment de linge fait tels que:
Habits, vestes, levites et surtouts en drap et pantalons de drap, casimir, gilets de dessous de drap, de soie, de valour et de bazin, chemises de toile blanche unies et à jabots, chemises de coton blanc et en couleur, et chemises en mérinos, caleçons de coton et de mérinos; bretelles, cols, cravattes, brosses, gants de soie, de peau et de mérinos, chapeaux de soie noire et français, bottes françaises, articles militaires, tels que shakos, sabres, giberne et épaulettes, qu'ils viennent de recevoir de France et de New York. Ils se chargent aussi de faire confectionner sur demande et à la dernière mode toute espèce d'habillemens. 12 oct

LE soussigné vient de recevoir par le navire Ophir, du Havre, une grande variété d'Etoffes pour pantalon, ainsi que des draps de diverses couleurs, pour habits et redingotes, gants de peau de toutes couleurs, parapluies, cols, cravates à l'anglaise, chemises de couleur, redingotes de drap noir, bretelles élastiques, suspenseurs soie et coton, épaulettes laine rouge, dragonnes do., épaulettes, aiguillettes et cordes à fourrage en fil blanc, buffleterie, giberne et ceinturons pour chasseurs à cheval, shakos pour do., briquets, sabres de cavalerie, fleurets, espadrons, épaulettes et aiguillettes en or et en argent, ainsi qu'une infinité d'autres articles. LOUIS A. BARBARIN, 18 oct rue de Chartres, No. 113.

Café cigares etc.—86 sacs bon café de la Havane, 250 milliers cigares Regalia et Trabuco, 2 barils whiskey de Monongahela, vin de vieux Sherry en demi pipes, et Champagne, à vendre par J. ROBERTS & Co., 5 sept 47, rue Bienville.

RECU par le Concord, et à vendre par les soussignés, un assortiment de Porcelaine, et trente paniers Eau de Seltz V. & O VIGNAUD, 2 sept rue de Chartres, No. 49.

SANGSUES—Plusieurs milliers de très grosses Sangsues de première qualité, à vendre à des prix modérés, en gros et en détail, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 2 sept rue Royale, No. 123.

Réunion de la direction de la Société d'Agriculture de la Louisiane. 20 Janvier 1837
RESOLU qu'une récompense de $2000 sera décernée à la personne qui, d'ici à un an prouvera à la direction de la société, à la satisfaction d'icelle, que le coco amer peut être [illegible] un article de commerce. Pour copie conforme. 23 jan—1an 3pm E. ROUSSEAU, secrétaire

MANUFACTURE DE SAVON DE CARROLTON.
LE soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à fournir toutes les quantités de savon de 1re qualité pour l'usage des familles. Les ordres seront de suite exécutés en les adressant au bureau du chemin à coulisses de Carrolton, encoignure des rues Baronne et Poydras. 15 juin SALOMON COHN

JAMBON—87 boucauts jambon, de Cincinnati; première qualité, consistant en plats côtés, épaules et derrières, le tout en excellent ordre pour être embarqué, venant d'être reçu par un chaland, à vendre par LAYET & AMELUNG, 5 oct 17, rue de la Commune.

PROPRIETE DE GRANDE VALEUR.
A VENDRE—Cette propriété située à l'encoignure des rues Royale et Bienville, maintenant occupée par la Banque de la Cité. Le lot mesure 108 pieds à la rue Royale, sur 40 pieds à la rue Bienville mesure française.) Pour les conditions, s'adresser à Banque de la Cité. 29 août

TABAC—10 caisses Tabac de la marque d'Honeydew; 45 do. do. de Saunders, 8 12 et 18, 14 do. do. Rose, A vendre par PUECH & DUPLESSIS, 9 sept rue de la vieille Levée No. 28

Ventes par le Shérif.

COUR DE PAROISSE—Louise Delord Sarpy épouse de D F Burthe vs. Buchanan & Hagan et autres—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 30 novembre prochain, à une heure de relevée,
Les lots de terre ci après désignés, situés au Faubourg Delord, de cette ville et compris dans l'îlet borné par les rues des Magasins, Delord, Camp et Duplantier (lequel îlet a été divisé en deux îlets par l'ouverture de la rue Poeyfarré, depuis la rue des Magasins jusqu'à la rue du Camp) d'après le plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général, et déposé en l'étude de D. L. McCay, notaire public, savoir:
1o. Les lots Nos. 2, 3 et 4, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur
2o. Les lots Nos. 7 et 8, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur.
3o. Les lots Nos. 10, 11 et 12, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Poeyfarré, sur 124 pieds, 4 pouces et une ligne de profondeur.
4o. Le lot No. 13, mesurant 27 pieds sur la rue Poeyfarré, sur 123 pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur.
5o. Le lot No. 14, formant l'encoignure des rues du Camp et Poeyfarré et mesurant 31 pieds de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Poeyfarré.
6o. Les lots Nos. 15 et 16, mesurant chacun 31 pds. de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur.
7o. Le lot No. 17, mesurant 30 pieds, huit pouces et deux lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur.
8o. Les lots Nos. 18, 19 et 20, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Delord, sur 124 pieds, quatre pouces et une ligne de profondeur.
9o. Le lot No. 21, formant l'encoignure des rues des Magasins et Poeyfarré, et mesurant 27 pieds, 4 pouces et deux lignes de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Poeyfarré.
10o. Le lot No. 23, mesurant 25 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur.
11o. Les lots Nos. 26, 27 et 29, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur
12o. Le lot No 31, mesurant 25 pieds, six pouces de face à la rue Duplantier, sur 124 pieds, sept pouces et quatre lignes et demie de profondeur.
13o. Le lot No. 39, mesurant 26 pieds de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur.
14o Les lots Nos 40 et 41, mesurant chacun 27 pieds de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur.
15o. Le lot No. 44, formant l'encoignure des rues du Camp et Poeyfarré, et mesurant 27 pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue du Camp, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Poeyfarré.
16o. Le lot No. 45, mesurant 25 pieds, six pouces de face à la rue Poeyfarré, sur 132 pieds, sept pouces et quatre lignes et demie de profondeur. (Le tout mesure américaine.)
Les lots ci-dessus décrits, seront vendus aux conditions suivantes, savoir:
Le lot No. 2, comptant pour payer $360 plus $40 80 intérêts et $4 50 frais de protêt, ensemble les intérêts depuis le jour du protêt et les frais de l'instance; la balance payable en neuf termes égaux et annuels de $360 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif, payables à un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf ans, du 13 mai 1837; les dits billets portant hypothèque et intérêt, à raison de six pour cent l'an.
Les lots Nos. 3, 4, 7, 8; chacun pour du comptant, pour payer quatre billets de $360 chaque $28 80 d'intérêts sur chacun d'eux, $4 50 frais de protêt et l'intérêt légal, depuis la date du protêt et les frais de l'instance; et la balance du prix de chacun des dits lots, payable en neuf termes égaux et annuels de $360 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif à un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf ans, du 13 mai 1837; les dits billets portant hypothèque et intérêt, à raison de six pour cent l'an.
Le lot No. 10, comptant pour payer $330, $26 40 d'intérêt, $4 50 frais de protêt, ensemble l'intérêt légal, depuis la date du protêt, et les frais de l'instance; la balance payable en neuf termes égaux et annuels de $330 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif portant hypothèque et intérêt, à raison de six pour cent l'an, depuis le 13 mai 1837.
Les lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19, comptant, pour payer neuf billets de $330 chacun, $26 40 d'intérêt sur chacun d'eux ainsi que $4 50 frais de protêt, ensemble les intérêts légaux, depuis le 13 mai 1837, jour du protêt et les frais de l'instance; la balance du prix de chacun des dits terrains, payable en neuf termes égaux et annuels de $330 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif, portant hypothèque et intérêt, à raison de six pour cent l'an, du 13 mai 1837.
Le lot No. 20, comptant pour payer $380, montant du billet échu, $30 40 intérêt, $4 50 frais de protêt, ensemble l'intérêt légal, depuis le 13 mai 1837, jour du protêt et les frais de l'instance, la balance payable en neuf termes égaux et annuels de $380 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif, portant hypothèque et intérêt, à raison de six pour cent l'an, du 13 mai 1837.
Le lot No. 21, comptant pour payer $400. $32 d'intérêt et $4 50 frais de protêt; ensemble l'intérêt légal depuis le 13 mai 1837, jour du protêt et les frais de l'instance, la balance payable en neuf termes égaux et annuels de $400 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif, portant hypothèque et intérêt à raison de six pour cent l'an, du 13 mai 1837.
Le lot no. 23 comptant pour payer $360. $28 80 d'intérêt. $4 50 frais de protêt, ensemble l'intérêt légal depuis le 13 mai 1837 jour du protêt et les frais de l'instance; la balance payable en neuf termes égaux et annuels de $360 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif, portant hypothèque et intérêt à raison de six pour cent l'an.
Les lots nos. 26 et 27 comptant pour payer deux billets de $360 chaque $28 80 d'intérêt et $4 50 frais de protêt dûs sur chacun deux, ensemble l'intérêt légal depuis le 13 mai 1837, jour du protêt et les frais de l'instance, la balance du prix de chacun des dits terrains payable en neuf termes égaux et annuels de $360 chaque, en billets endossés à la satisfaction du shérif, portant hypothèque et intérêt à raison de six pour cent l'an du 13 mai 1837.
Le lot no. 29, comptant pour payer $330, $26 40 d'intérêt, $4 50 frais de protêt ensemble l'intérêt légal depuis le 13 mai 1837 et les frais de l'instance; la balance payable en neuf termes égaux et annuels de $330 chaque en billets endossés à la satisfaction du shérif portant hypothèque et intérêt à raison de six pour cent l'an, à partir du 13 mai 1837.
Les lots nos. 31, 39, 40, 41, 44, 45, comptant pour payer six billets de $330 chaque $26 40 d'intérêt, $4 50 frais de protêts dûs sur chacun deux, ensemble l'intérêt légal depuis le 13 mai 1837 jour du protêt et les frais de l'instance, la balance du prix de chacun des dits terrains payable en neuf termes égaux et annuels de $330 chaque en billets endossés à la satisfaction du shérif portant hypothèque et intérêt à raison de six pour cent l'an, à partir du 13 mai 1837.
14 oct FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE PAROISSE—B Oelreich contre ses créanciers et les créanciers de Van Pelt Oelreich et Co.—En vertu d'un ordre de la cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu en face du bureau du shérif, le lundi 30 courant, à cinq heures après midi.
Quelques articles d'épicerie (groceries) et des barils vides abandonnés par les insolvables à leurs créanciers. Conditions comptant.
16 oct FRED. BUISSON, shérif.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Etat de la Louisiane—A tous ceux que cela peut concerner, salut:—Qu'il soit connu que attendu que le sieur Philippe Guesnon demeurant en la ville de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi W. F. C. Duplessis, régistre des testamens, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, et ex officio greffier de la Cour des Preuves, dans et pour la dite ville et paroisse, pour publier et annoncer conformément à un acte de la législature, intitulé "acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834. Avis est par ces présentes donné à tous ceux que cela peut concerner; qu'en vertu d'un ordre de vente de la dite Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du seize août mil huit cent trente six, accordé à la demande du sieur St Clair Thomassin, de la Nouvelle Orléans, exécuteur testamentaire dudit de feu Moses Smith Meeker, et aussi du consentement du sieur John Culbertson, de la Nouvelle Orléans, avocat des héritiers absents du défunt: le sieur George Y Bright, encanteur public de la Nouvelle Orléans, exposa en vente publique à l'encan, le lundi seize octobre mil huit cent trente sept, pour compte de la susdite succession de feu Moses Smith Meeker, la propriété foncière ci après décrite, laquelle fut par lui, dit sieur Bright, adjugée au dit sieur Philippe Guesnon, plus offrant et dernier enchérisseur, pour et moyennant le prix et somme de deux mille piastres ($2000) payables comptant.
Description de la propriété d'après le transfer judiciaire:
Un lot de terre, avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, appartenant à la succession de feu Moses Smith Meeker, savoir: le dit lot à cinquante pieds de face à la rue des Français, côté nord de la dite rue, entre les rues d'Amour et Craps, faubourg Marigny, sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout mesure française; sur le dit lot est une batisse en bois de plusieurs appartements, construite pour servir de cuisine et de chambres à domestiques; cette batisse se trouve à une certaine distance de la rue.
A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre le lot de terre et batisse ci dessus décrit, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou jugement de la cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées d'avoir à déduire dans trente jours à dater de la publication du présent avis dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite, ne serait pas approuvée et homologuée, comme le demande le dit acquéreur.

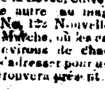

En foi de quoi, j'y ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour des Preuves, ce vingt sixième jour du mois d'octobre A. D. 1837.
W. F. C. DUPLESSIS, 27 oct Régister des testamens.

AVIS AU PUBLIC, AUX NEGOCIANTS ET AUX CAPITAINES DE NAVIRES.
LES gardiens du port pensent qu'il sera nécessaire à tous ceux qui s'y trouvent concernés, ont établi les arrangements suivants, qui seront mis en opération le 1er de novembre prochain, que le bureau sera placé, rue de la Levée entre les rues St. Louis et Toulouse, au dessus du magasin de Mess. Zacharie & Brother, où sera suspendue une ardoise. Une ardoise sera également suspendue à la maison de Mess. Fogg & Balucki, onzième maisons, entre les deux marchés; une autre sera aussi suspendue au magasin de F. Sauton, No 42, rue de la Levée, entre les rues Mandeville et Espagne; une autre au magasin de Mess. Ennuson & Green, No. 122 Nouvelle Levée, entre les rues St. Joseph et Natchez, où les capitaines de navires placés dans les environs de chacune de ces enseignes, sont invités à s'adresser pour un inspecteur; un gardien du port se trouvera présent aux endroits susmentionnés.
N. B. Pour toute inspection générale, les demandes devront être faites au bureau. 16 oct—15

A VENDRE.
PLUSIEURS bons Chevaux pour voitures et cabriolets, Voitures à roues, Charette, un beau bureau en acajou, avec tous les compartiments pour livres de commerce, plusieurs Maisons en briques, briquetées entre poteaux, et Terrains dans la ville et les faubourgs.
Une jolie BARROUCHE et une paire de CHEVAUX. S'adresser à R. SALAUN, courtier, encoignure Remparts et chemin du Bayou, ou à l'écurie de M Gallien Préval, rue de l'Hôpital, ou bien à la Bourse. 5 oct—1s

VINS DE MADERE ET D'OPORTO—1 pipe et 50 dames jeannes vieux madère de qualité supérieure,
5 poinçons rum de la Jamaïque,
2 do Whiskey d'Irlande,
2 do Vin de sherry pâle,
50 quarts de barriques madère de Marseille,
30 quarts de barriques vin d'Oporto.
A vendre par PUECH & DUPLESSIS, 9 sept. rue de la Vieille Levée No 28

LES soussignés ont en magasin et offrent à vendre, 15 balles et 61 petites balles de coton à drap de Jackson et d'Appleton. 50 rouleaux cordes du Kentucky; 140 rouleaux do de Nathan; 3 caisses indienne de goût; 150 barils vieille eau-de-vie de pêches; 100 barils harengs; 100 sacs poivre de la Jamaïque; 40,000 sacs [illegible].
WM. G. HEWES & Co. 26 oct No. 34, rue Poydras.

ESPECES—A vendre et à acheter par ROBINSON & Co. 6 sep—4 45, rue du Camp

TERMS OF THE [illegible]
SUBSCRIPTION.—Twelve Dollars [illegible] per annum, payable annually [illegible] dollars for the tri-weekly country [illegible] year in advance, where no city [illegible] No subscription will be discontinued [illegible] settled. In case of discontinuance [illegible] notice, in writing, must be [illegible] ous to the expiration of subscription [illegible]
ADVERTISEMENTS.—One dollar per [illegible] insertion, and half that price for [illegible] any material alteration from the [illegible] ments will be charged as a new [illegible] ten is a square.
ADVERTISEMENTS ordered to be [illegible] vals, will be charged one dollar [illegible] insertion.
YEARLY ADVERTISERS.—Merch[illegible] dollars for English alone [illegible] gages, Banks, Insurance Offices [illegible] public institutions, fifty dollars [illegible] $90 for both languages. Ship [illegible] and $90 for both languages.
MARRIAGES and OBITUARY No[illegible] ng the attention of the public [illegible] cards of passengers, benefits, &c [illegible] one dollar per square, for the [illegible] language.
COMMUNICATIONS or Advertisements [illegible] nature, when admissible shall be [illegible] in advance.
A deduction of twenty-five per [illegible] Auctioneers, Sheriffs, Register[illegible] on sales of Real Estate, [illegible] gages, and 50 per cent. in Engl[illegible] on sales of other property.
ADVERTISEMENTS out of the di[illegible] of the yearly advertiser, such as [illegible] plantation sales, runaway slaves [illegible] &c. will be charged for separately [illegible] rates.
ADVERTISEMENTS not specified [illegible] published one month, and charged [illegible] No advertisement of bankrupt [illegible] in any case, unless paid for [illegible] payment guaranteed by a [illegible]
Theatres and other places of a[illegible] daily for the season, to be ch[illegible] English alone, and 150 dollars in [illegible]
All announcements of candid[illegible] be charged double the [illegible] rements.

UNCURRENT Money [illegible] sale by [illegible] oct 12

UNITED STATES BANK [illegible] sums to suit purchasers [illegible] ROBINSON [illegible] 12

RUM—44 barrels country [illegible] sale by [illegible] oct 12

BAGGING—124 pieces K[illegible] ing from Steamer Rollo [illegible] oct 12 YORK & BROTHE[illegible]

CHAMPAIGNE WINE [illegible] pagne Wine, of the [illegible] sale by FRED. C[illegible] oct 12 Exchange Alley

DRY GOODS—French [illegible] do prints, for sale on [illegible] FRED [illegible] oct 12 Exchange Alley, between [illegible]

MESS BEEF—54 half bar[illegible] for sale by [illegible] oct 11

WESTPHALIA HAMS [illegible] phalia Hams, just rec[illegible] sale by LEGEND[illegible]

CHERRIES—100 boxes [illegible] ceived and landing [illegible] sale by LEGEND[illegible] oct 11

FLOUR—300 bbls superfin[illegible] JOS. [illegible] oct 11

LARD & BUTTER—[illegible] kegs western butter, [illegible] sale by JOS. [illegible] oct 11

HAMS—30 hhds uncanvas[illegible] JOSEPH [illegible] oct 11

LANDING from the Am[illegible] land's Cherries preserved [illegible] LATASTE [illegible] oct 11

PORK—30 bbls M O pork [illegible] oct 11 G DOR[illegible]

FLOUR—467 bbls supe[illegible] oct 11 G DOR[illegible]

LINSEED OIL—20 bar[illegible] by [illegible] oct 11

LARD—200 kegs Lard, [illegible] by [illegible] oct 11

OIL—Spanish olive oil, in [illegible] for the use of Lamps or [illegible] gallons each, for sale by [illegible] oct 11

WINES—400 quarter [illegible] sweet Malaga wine, [illegible] wine, for sale by [illegible] oct 11

WINE—661 boxes Pau[illegible] LEGEN[illegible] oct 10

SHOES & BROGANS [illegible] shoes and brogans, rece[illegible] oct 10

MONONGAHELA W[illegible] sale by [illegible] oct 10

GEORGIA Money, [illegible] oct 10

MACKEREL—40 bbl[illegible] oct 10

NUT MEGS—15 keg[illegible] oct 12

EXCHANGE on L[illegible] HARRI[illegible] oct 10

CHECKS at short sight [illegible] by [illegible] KO[illegible] oct 10

SPANISH DOUBLOONS [illegible] M. S. CUCULLU[illegible] oct 10

FOR SALE by M S [illegible] & CO. 60 bales tob[illegible] first quality Havana Segars [illegible] 27 Toulouse st.

540 bbls prime pork [illegible] oct 10 G. DO[illegible]

WHISKEY, LARD [illegible] for sale at the land[illegible] 50 barrels recutified W[illegible] 100 kegs Lard [illegible] oct 10 E. TASTET [illegible]

540 Hhds Sugar, on [illegible] which is at a sa[illegible] sale by A. & Z. [illegible]

NOTICE—The subsc[illegible] store to Chartres st[illegible] sept 26

THE subscribers off[illegible] Messina lemons, 100 [illegible] sorted sizes and 20 [illegible] A S BA[illegible] aug 5

FANCY & STAPLE [illegible]
THE subscriber has ju[illegible] ir, from Havre, a lar[illegible] taloons—Also, cloths of [illegible] surtout coats, Kid gloves [illegible] Kerchiefs, Cravats a l'An[illegible] Cloth Surtouts, Elastic [illegible] Red Wolled Epaulettes, [illegible] Military Ornaments, do [illegible] Cavalry, Caps, Swords [illegible] Silver Epaulettes, and a [illegible] et other articles, for [illegible] oct 19

NO[illegible]
THE copartnership [illegible] firm of Prussen & [illegible] the death of Mr Prussen, [illegible] trusted with the liquidat[illegible] continue the same kind [illegible] sons indebted to the co[illegible] their accounts.

NO[illegible]
THE undersigned off[illegible] white wine, 400 bo[illegible] dy fruits, 300 boxes Cha[illegible] Larose, in half bottles, [illegible] 100 boxes Haut Saute[illegible] bottles, superfine cor[illegible] thousand corks, 160 [illegible] let cloth, 12 do Amar[illegible] rope. oct 11

NOW LANDING [illegible] Havre: 300 cases cherries pre[illegible] land Brothers, in China [illegible] ALSO, by recent arr[illegible] 500 baskets Champagne [illegible] 200 boxes Hermitage [illegible] 200 do Muscat [illegible] 100 do Claret of S[illegible] 100 do Absinth. 50 do Dantzick [illegible] 50 do superfine [illegible] 60 bbls Madeira wi[illegible] 500 pieces bagging. 100 coils rope. 20 cases French [illegible] by [illegible] oct 11

GRANITE—On [illegible] and other purpo[illegible] up to order at shor[illegible] r pository, 147 Custom [illegible] and Burgundy streets. N. B. The bas[illegible] moved and granite sa[illegible] nience to the occupan[illegible]

300 BARREL[illegible] 40 pipes [illegible] and Cognac Br[illegible] 300 baskets Cham[illegible] 25 pipes Skidam [illegible] 184 bales Almon[illegible] 104 bags Jamaica [illegible] 24,000 linen Bags of [illegible] 17 000 Gunny Bags [illegible] oct 9

POLI[illegible] House, Sign & [illegible] No 22 Exchange [illegible]
THE subscribers [illegible] workmanship an[illegible] share of public patron[illegible] Military Standards [illegible] N. B. Imitations [illegible] and Steamboat Paint[illegible]

The Fur[illegible] C. W. [illegible] Nos. 1[illegible] Are constantl[illegible] and solid Cabinet F[illegible]

KENTUCKY [illegible] store and for [illegible] sep 18

PORK—Mess [illegible] aug 17

LARD—A few [illegible] for sale by [illegible] aug17